

# Société coopérative « LAITERIE DE GRUYERES »

p.a. Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie, Bulle

---

## RAPPORT D'ACTIVITE 2001

*présenté à l'assemblée générale ordinaire du 28 mars 2002*

*Mesdames et Messieurs les porteurs de parts sociales,  
Mesdames, Messieurs les invités,*

L'année 2001 a été celle de la consolidation pour la Maison du Gruyère. Les derniers travaux ont été achevés, quelques légères améliorations subsistent.

Dans l'agriculture, l'année 2001 a été caractérisée

- par un marché des produits laitiers frais en progression, mais qui s'est légèrement détérioré après le 11 septembre 2001
- par l'engagement des organisations en vue d'aménager aux plans politique et économique les conditions cadre de la future politique laitière
- par des débats intenses et contradictoires concernant l'avenir du contingentement laitier
- par une situation économique insatisfaisante depuis quelques années déjà des producteurs de lait.

Les marchés deviennent globaux. Cette nouvelle situation comporte aussi des chances pour l'exportation de nos spécialités suisses, mais aussi des risques, car les importations de produits laitiers étrangers vont augmenter avec l'entrée en vigueur des accords bilatéraux au 1<sup>er</sup> juillet 2002. Le Gruyère se porte bien, les exportations ont pu être augmentées de quelque 560 tonnes.

Nous avons des consommateurs qui veulent obtenir des produits de haute qualité, sûrs et sains, une large palette de produits, un approvisionnement assuré et un bon rapport prix-prestations. D'un autre côté des citoyens qui veulent une agriculture diverse, entretenue et intacte et des producteurs de lait qui ne veulent qu'obtenir des prix attractifs leur assurant un avenir et être reconnus par la société en général pour les prestations qu'ils fournissent.

A peine les effets de la politique agricole 2002 sont-ils connus, que l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a lancé un nouveau rapport intitulé "Politique agricole 2007" dont l'élément essentiel est la suppression définitive du contingentement laitier. Nous avons pris position.

## **1. Affaires administratives**

L'exercice 2001 est complet.

### **1.1 Conseil d'administration**

Le conseil d'administration s'est réuni à 7 reprises pour discuter de la marche de la société, décider divers investissements, débattre de la situation de la fromagerie, du restaurant et shop.

### **1.2 Commission de marketing**

La commission de marketing s'est réunie à 6 reprises en 2001 pour examiner les mesures à prendre et les investissements à réaliser en vue d'accroître l'attractivité de la Maison du Gruyère.

### **1.3 Secrétariat de la société**

Le président et le secrétaire ont participé à une multitude de séances sur le site avec les architectes, les entreprises, les producteurs de lait et d'autres personnes. Les problèmes à régler sont parfois complexes et multifformes.

### **1.4 Personnel**

Le personnel au service de la société coopérative est composé de

- 7 peseuses de lait (Lessoc, Neirivue, Albeuve, Les Sciernes d'Albeuve, Enney)
- une responsable de l'accueil à temps partiel
- 7 hôteses à temps partiel et 3 hôteses temporaires durant l'été
- un concierge à temps partiel
- le secrétariat est effectué par le responsable de la Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie et son personnel.

## **2. Publicité et accueil des visiteurs**

Les investissements dans les installations accueil se sont élevés à Fr. 65'060.50 : entre autres, aménagement de la place de jeux, achat de drapeaux, nouveaux appareils pour l'exposition. Les dépenses consacrées à la promotion et à la publicité en faveur du site se sont élevées à Fr. 157'814.15.

Nous avons enregistré 101'992 visiteurs sur l'année 2001 (**annexe 1**). Sur la période de mai à décembre, nous avons une progression de 12'970 visiteurs (inauguration en mai 2000).

Le produit brut des entrées s'est élevé à Fr. 373'983.75, ce qui représente une moyenne de Fr. 3.67 par visiteur et de Fr. 4.24 par visiteur payant (Fr. 4.09 en 2000) car nous avons des familles avec plusieurs enfants qui paient un forfait de Fr. 10.-. De ce montant il faut déduire le coût de la barquette de fromage remise à chaque visiteur, soit environ Fr. 1.50 (coût de la barquette, coût du refroidissement, entreposage, manutention, TVA). Nous avons versé à la Commune de Gruyères les taxes sur les entrées, soit un montant de Fr. 24'161.60.

Plus le nombre de visiteurs sera élevé, meilleur sera notre résultat. Notre budget de 100'000 visiteurs a été atteint, à relever que l'Interprofession du Gruyère nous verse une contribution de Fr. 150'000.- à titre de participation aux dépenses de publicité en faveur du Gruyère.

Notre société a fait installer dès le début de l'année 2002 un système de comptage des visiteurs à l'entrée principale. Les chiffres sont assez surprenants : il y a beaucoup de va-et-vient, seulement une partie des visiteurs franchissent le seuil de l'exposition.

Nous avons réalisé un film de cinq minutes pour présenter les différentes phases de la fabrication du Gruyère. Ce film, sponsorisé par PSL, est diffusé sur les écrans de l'exposition.

### **3. Livraisons de lait**

Les livraisons de l'année civile 2001 se sont élevées à 6'306'925 kg (**annexe 2**), y compris 496'383 kg provenant de la société de laiterie de Grandvillard durant la rénovation de la fromagerie et de producteurs d'alpage. Cela représente une augmentation de 1.8 % par rapport à 2000. Les livraisons de la période mai – décembre sont 5.2 % supérieures à celles de la même période 2000. Notamment, les mois d'août et septembre ont enregistré des progressions de l'ordre de plus 16 respectivement 12 %.

Les contingents de lait avaient été augmentés de 3 % avec effet au 1<sup>er</sup> mai 2001. Le lait a été transformé en Gruyère. Le fromager dispose d'un contingent de Gruyère de 525'000 kg.

### **4. Prix du lait**

Le groupe de travail chargé de négocier le prix et les conditions de prise en charge du lait au 1<sup>er</sup> mai 2001 a rencontré le fromager. Le prix recommandé par l'Interprofession du Gruyère a passé de 86 à 88.15, y compris 4 ct/kg supplément de non-ensilage, au 1<sup>er</sup> mai 2001. La valorisation du petit-lait pose problème et le fromager n'a pas été en mesure de verser un supplément aux producteurs.

## **5. Taxations du fromage**

Les taxations obtenues ont été satisfaisantes dès le départ au 1<sup>er</sup> mai 2000. Toutefois, les résultats se sont fortement détériorés dès la production de mars 2001. La situation a perduré jusqu'à mi-septembre 2001 ; depuis lors les résultats sont de nouveau satisfaisants. Cette situation a occasionné des pertes importantes à notre fromager.

Les producteurs de lait ont été convoqués le 13 septembre 2001 à une séance où la situation a été mise en évidence. Le fromager, les conseillers du service d'inspection et de consultation en matière d'économie laitière et les responsables de la coopérative y ont participé. Dès cette date, une reprise en main a eu lieu. Si la qualité du lait livré a donné lieu à quelques contestations, les résultats insatisfaisants sont aussi dus à d'autres facteurs.

## **6. Restaurant et shop**

Le locataire actuel, Passaggio Restaurants SA, a été repris au début 2001 par le groupe Autogrill SA. Ce groupe a fixé sa stratégie pour la Suisse et entend exploiter uniquement les restoroutes. Ainsi, le restaurant et le shop de Pringy ne sont plus inclus dans cette stratégie.

Le groupe et notre société coopérative recherchent un repreneur. Plusieurs solutions ont été envisagées comme l'exploitation du restaurant et du magasin par notre société. La solution définitive n'a pas encore été trouvée à ce jour.

Le magasin fournit un résultat intéressant et le restaurant est quelque peu en-dessous des prévisions. Nous sommes persuadés que quelques améliorations dans l'infrastructure et dans l'accueil permettront d'améliorer le résultat.

## **7. Finances de la société**

Quelques factures sont encore pendantes à fin 2001. Cependant, l'année 2001 donne une image complète de la vie de la Maison du Gruyère.

Nous avons reporté en diminution du compte "immeubles" des subventions de Fr. 51'500.-. Le bénéfice brut, avant amortissements et après constitution de provisions pour impôts, s'élève à Fr. 492'987.30. Nous avons procédé aux amortissements suivants :

➤ Installations des locaux de coulage	Fr.	10'000.-
➤ Installations de fromagerie	Fr.	100'777.-
➤ Amortissements installations de la partie accueil	Fr.	89'241.-

Le solde de Fr. 292'969.30 sera porté en diminution de la perte reportée qui passera de Fr. 887'517.74 à Fr. 594'548.44. Le poste "immobilisations" a été réduit en 1999 de Fr. 913'460.-, en 2000 de Fr. 666'410.65 et en 2001 de Fr. 51'500.- (aides à fonds perdu).

Il est devenu indispensable à l'avenir d'obtenir un résultat de cette importance si nous entendons amortir les immobilisations et les installations.

L'hypothèque a été consolidée et s'élève à Fr. 3'647'500.- à fin 2001. Nous avons remboursé Fr. 311'456.- sur l'hypothèque et à diverses instances (crédit d'investissement, fonds rural, LIM).

Le capital social a augmenté de Fr. 20'000.-. Les fonds propres ont augmenté de 17,4 % à 20 %.

La recherche de parts sociales se poursuit et nous espérons encore accroître le montant actuel de Fr. 2'410'000.- (**annexe 3**) et le porter à Fr. 2'500'000.- à terme.

Le budget adopté par le Conseil d'administration en décembre 2001 laisse apparaître un résultat pratiquement identique pour 2002.

## **8. Considérations finales**

La gestion d'une telle société requiert beaucoup de connaissances. Nous devons traiter avec les producteurs de lait, qui sont les partenaires essentiels de cette société, le fromager et les autres locataires.

Nous devons renforcer notre société et poursuivre les efforts entrepris, notamment en ce qui concerne la publicité, l'amélioration de l'accueil. Nos partenaires doivent également veiller à donner une image de marque correcte de La Maison du Gruyère.

Au terme de ce rapport, nous tenons à remercier les producteurs de lait, les peseuses, le fromager, l'affineur Fromage Gruyère SA, ainsi que nos partenaires Autogrill SA, l'Interprofession du Gruyère, les hôtesse et leur responsable pour leur engagement durant l'exercice 2001.

Au nom du Conseil d'administration

Le secrétaire :

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

<b><u>Président :</u></b>	Georges Godel,	agriculteur	Ecublens
<b><u>Vice-président :</u></b>	Michel Rolle,	ingénieur-agronome Chef SICL cantonal	Neyruz
<b><u>Secrétaire :</u></b>	Clément Moret,	directeur FSFL	Bulle
<b><u>Membres :</u></b>	Jean-Marc Hofmann,	sous-directeur PSL	Berne
	Marc Petermann,	agriculteur	L'Abergement
	Charly Rime,	agriculteur	Enney
	Fernand Jaquet,	agriculteur	Estavannens
	Gilbert Grandjean,	agriculteur	Epagny
	Philippe Bardet,	directeur de l'IPG	Pringy

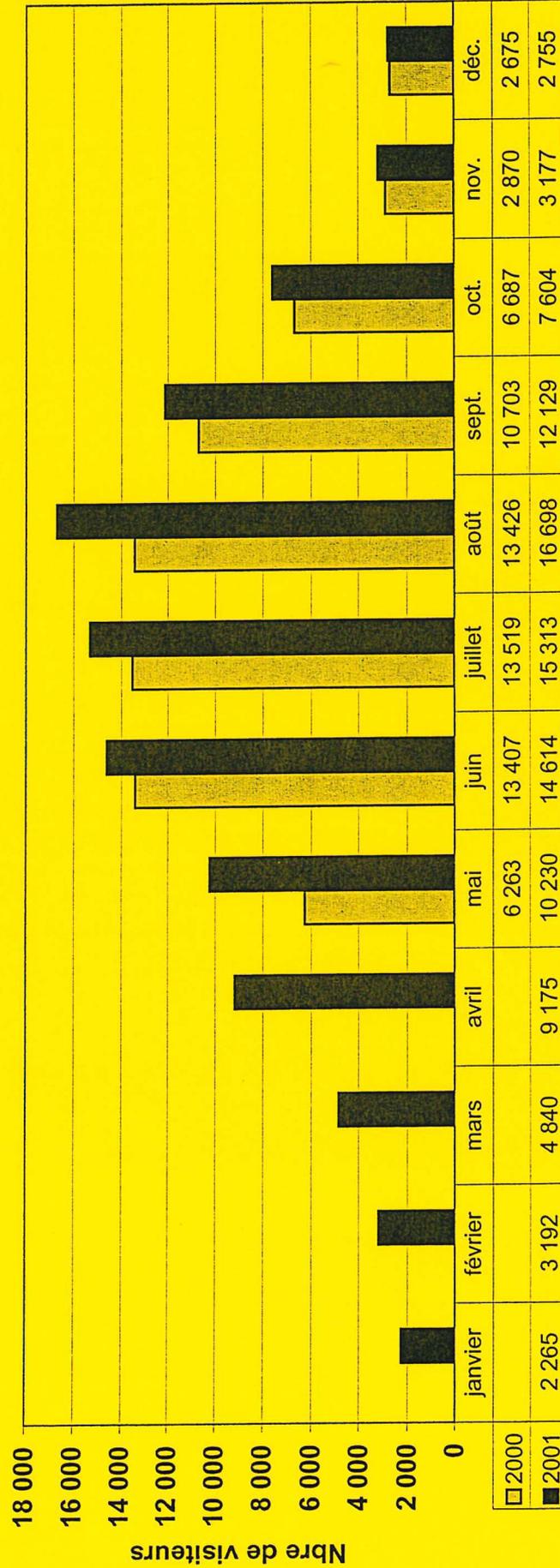
**Organe de contrôle**

<b><u>Membres :</u></b>	Patrick Rossier,	conseiller en assurances	Pringy
	Joseph Cotting,	fromager	La Corbaz
<b><u>Fiduciaire :</u></b>	FIDUCONSULT SA BULLE		

Bulle, le 12 mars 2002

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Total
2000					6 263	13 407	13 519	13 426	10 703	6 687	2 870	2 675	69 550
2001	2 265	3 192	4 840	9 175	10 230	14 614	15 313	16 698	12 129	7 604	3 177	2 755	101 992
+/-					3 967	1 207	1 794	3 272	1 426	917	307	80	12 970

## Comparaison des visiteurs 2000/2001



# Société coopérative "Laiterie de Gruyères"

## Livraisons de lait à la fromagerie de démonstration

### Année civile 2001

Mois	Année civile 2001										Total
	Albeuve	Enney	Estavannens	Gruyères	Lessoc	Neirivue	Sciernes	Villars-Mont	Total	Divers	
janvier	39'923	43'177	115'589	133'487	46'070	22'874	22'302	8'112	431'534		431'534
février	47'080	55'039	143'292	155'032	55'153	29'065	24'564	19'960	529'185		529'185
mars	56'157	71'176	165'551	193'165	70'092	34'304	25'988	17'787	634'220		634'220
avril	55'150	71'571	159'596	175'504	74'251	35'077	24'901	15'589	611'639		611'639
mai	50'831	95'888	145'829	154'330	82'555	42'937	45'973	15'640	633'983		633'983
juin	33'617	128'961	98'550	102'074	51'204	44'629	34'201	11'680	504'916		504'916
juillet	28'777	108'292	84'251	106'471	55'229	42'251	23'749	9'058	458'078		458'078
août	23'907	94'559	67'506	52'227	42'562	53'565	26'511	6'018	366'855	130'491	497'346
septembre	24'882	47'177	62'045	109'260	37'790	46'468	21'179	5'423	354'224	116'110	470'334
octobre	33'045	46'771	76'106	139'687	40'035	24'996	20'143	5'269	386'052	121'383	507'435
novembre	38'986	50'171	110'855	125'260	42'137	23'392	22'297	6'604	419'702	116'383	536'085
décembre	46'228	53'288	139'485	126'325	52'963	25'829	24'455	11'581	480'154	12'016	492'170
<b>Total 2001</b>	<b>478'583</b>	<b>866'070</b>	<b>1'368'655</b>	<b>1'572'822</b>	<b>650'041</b>	<b>425'387</b>	<b>316'263</b>	<b>132'721</b>	<b>5'810'542</b>	<b>496'383</b>	<b>6'306'925</b>
<b>Total 2000</b>	<b>474'878</b>	<b>904'473</b>	<b>1'304'452</b>	<b>1'650'234</b>	<b>620'606</b>	<b>358'725</b>	<b>257'233</b>	<b>119'831</b>	<b>5'690'432</b>	<b>15'170</b>	<b>5'705'602</b>

## Société coopérative « Laiterie de Gruyères » PRINGY

Liste des détenteurs de parts sociales  
Etat au 31 décembre 2001

Société de laiterie de Gruyères-Epagny	Fr.	120'000.--
Société de laiterie d'Estavannens	Fr.	55'000.--
Société de laiterie de Cerniat	Fr.	30'000.--
Société de laiterie d'Enney	Fr.	55'000.--
Société de laiterie de Lessoc	Fr.	50'000.--
Société de laiterie d'Albeuve	Fr.	30'000.--
Société de laiterie de Neirivue	Fr.	10'000.--
Régis Geinoz, Neirivue	Fr.	5'000.--
Société de laiterie de Châtel-Crésuz	Fr.	10'000.--
Société de laiterie de Villars-sous-Mont	Fr.	10'000.--
Société de laiterie des Sciernes d'Albeuve	Fr.	10'000.--
Société des producteurs de lait de Fribourg & Environs	Fr.	10'000.--
PSL Fédération des producteurs suisses de lait	Fr.	830'000.--
FSFL Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie, Bulle	Fr.	165'000.--
Swiss Dairy Food AG, Berne (SDF)	Fr.	150'000.--
LRG Laiteries Réunies de Genève	Fr.	10'000.--
ORLAIT – FLVF, Le Mont-sur-Lausanne	Fr.	75'000.--
LOBAG Berne	Fr.	5'000.--
Fédération laitière bâloise, Bâle	Fr.	10'000.--
Passaggio Holding Lausanne	Fr.	100'000.--
GFM Compagnie des Chemins de fer fribourgeois	Fr.	95'000.--
Commune de Gruyères	Fr.	70'000.--
Fromarte, Berne	Fr.	10'000.--
IPG Interprofession du gruyère, Pringy	Fr.	65'000.--
CREMO SA Fribourg	Fr.	75'000.--
FGSA Fromage Gruyère SA Bulle	Fr.	110'000.--
FROMCO Commerce de fromages SA, Moudon	Fr.	30'000.--
UFAF Union fribourgeoise des artisans fromagers, Bulle	Fr.	30'000.--
Deutschfreiburgischer Kaeserverein, St. Antoni	Fr.	5'000.--
Joseph Cotting, maître-fromager, La Corbaz	Fr.	5'000.--
Sté fribourgeoise pour l'amélioration du gruyère, Bulle FGSA	Fr.	15'000.--
Coopérative fribourgeoise pour l'écoulement du bétail, Fribourg	Fr.	5'000.--
Produits d'Epagny SA, Epagny	Fr.	5'000.--
Antoine Corboz, « Le Chalet » Gruyères	Fr.	5'000.--
Banque Raiffeisen Moléson – La Tour-de-Trême	Fr.	30'000.--
Maison Gachet & Fils, Pringy	Fr.	5'000.--
Maison Gremion & Staremborg, Epagny	Fr.	5'000.--
Maison Grisoni & Zaugg SA, Bulle	Fr.	10'000.--
JPF construction, Bulle	Fr.	10'000.--
Jean-Louis Jordan, fromager, Pringy	Fr.	55'000.--
Elisabeth Jordan, Pringy	Fr.	5'000.--
J. & A. Glasson, Bulle	Fr.	5'000.--
Dominique Kaech, arboriculteur, Lussy	Fr.	5'000.--
Louis Pittet, agriculteur, Bulle	Fr.	5'000.--
FRIMOB SA Gérance immobilière, Romont	Fr.	5'000.--
MDT SA, Les Râpes, Vuisternens-dt-Romont	Fr.	5'000.--
Total	Fr.	2'410'000.--